

(Modèle 145-3; October 30, 2020 11:40:32 AM)

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021

(Modèle 145-3; October 30, 2020 11:40:32 AM)

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
Résultats.....	1
Évolution des actifs nets	2
Bilan.....	3
Flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5 - 8
Renseignements complémentaires.....	9 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Ma deuxième maison à moi

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ma deuxième maison à moi (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants, aux résultats nets, à l'évolution des actifs nets et à l'actif. Puisque le rapport d'audit de l'exercice précédent comportait également une réserve sur l'intégralité des revenus, il est possible que des ajustements du solde d'ouverture des actifs nets pourraient être nécessaire pour l'exercice courant.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

HÉBERT ARCHER CPA INC., SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

43 SAINT-CHARLES OUEST, BUREAU 201 • LONGUEUIL (QUÉBEC) CANADA • J4H 1C5

TÉL. 450 671-1000 • MTL 514 951-6423 • FAX 450 671-9131

www.groupehebercrispo.com

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Longueuil (Québec)
Le 19 mai 2021

**MA DEUXIÈME MAISON À MOI
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
PRODUITS		
Activités	61 520 \$	176 995 \$
Subventions (annexe A)	848 426	583 588
Golf	-	137 176
Bingo	65 273	68 853
Cotisations et dons	39 238	43 983
Location (annexe B)	109 572	108 251
Intérêts et autres revenus	4 010	5 027
	1 128 039	1 123 873
CHARGES		
Activités (annexe C)	485 540	618 596
Administration générale (annexe D)	103 944	159 861
Golf	-	42 666
Permis de bingo	5 315	2 418
Immeubles (annexe E)	82 200	108 843
Immeuble locatif (annexe F)	29 490	39 134
	706 489	971 518
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	421 550 \$	152 355 \$

**MA DEUXIÈME MAISON À MOI
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	Réserve rénovations 3530 Isabelle	Réserve agrandissement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	92 500 \$	277 500 \$	(283 545) \$	56 542 \$	142 997 \$	(9 358) \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	(2 012)	423 562	421 550	152 355
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	105 891	317 671	-	(423 562)	-	-
REMBOURSEMENT DE DETTE À LONG TERME	-	-	116 083	(116 083)	-	-
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	27 583	(27 583)	-	-
SOLDE À LA FIN	198 391 \$	595 171 \$	(141 891) \$	(87 124) \$	564 547 \$	142 997 \$

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
BILAN
31 MARS 2021

ACTIF	2021	2020
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	60 304 \$	129 343 \$
Placements temporaires (note 3)	706 908	338 512
Débiteurs (note 4)	14 169	11 905
Frais payés d'avance	2 500	8 439
	783 881	488 199
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	140 689	115 118
	924 570 \$	603 317 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	50 821 \$	38 928 \$
Revenus perçus d'avance	10 893	22 729
Dû à un organisme, sans intérêt ni modalité de remboursement	15 729	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	28 850	27 513
	106 293	89 170
DETTE À LONG TERME (note 8)	253 730	371 150
	360 023	460 320
ACTIFS NETS		
RÉSERVE RÉNOVATIONS 3530 ISABELLE	198 391	92 500
RÉSERVE AGRANDISSEMENT	595 171	277 500
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	(141 891)	(283 545)
NON AFFECTÉS	(87 124)	56 542
	564 547	142 997
	924 570 \$	603 317 \$

_____, administrateur

_____, administrateur

**MA DEUXIÈME MAISON À MOI
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	421 550 \$	152 355 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 012	2 012
	423 562	154 367
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	19 461	10 638
	443 023	165 005
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 583)	(2 000)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(116 083)	(125 213)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	299 357	37 792
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	467 855	430 063
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	767 212 \$	467 855 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Ma deuxième maison à moi (ci après l'organisme) est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il promouvoit, et au besoin, supplée à la création de services pour les personnes vivant avec un handicap, sensibilise et informe le public sur la réalité des personnes vivant avec un handicap et facilite la normalisation de leur vie. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'organisme est exempté d'impôts et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiments	20 ans
Matériel d'activité	3 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances courus à payer, du dû à un organisme et de la dette à long terme.

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2021	2020
Certificat de dépôt, portant intérêt à 0,40 %, encaissable à demande.	706 908 \$	338 512 \$

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	8 422 \$	5 641 \$
Sommes à recevoir de l'État	5 747	6 264
	14 169 \$	11 905 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Terrains	121 195 \$	- \$	121 195 \$	93 612 \$
Bâtiments	1 525 138	1 506 310	18 828	20 173
Matériel d'activité	2 000	1 334	666	1 333
	1 648 333 \$	1 507 644 \$	140 689 \$	115 118 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée sous forme de marge de crédit Visa de 65 000 \$ (65 000 \$ en 2020), au taux annuel de 7,20 % (8,70 % en 2020) et est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2021, 65 000 \$ sont disponibles.

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	14 437 \$	548 \$
Frais courus	-	1 019
Salaires et vacances courus à payer	23 088	25 444
Sommes à remettre à l'État	13 296	11 917
	50 821 \$	38 928 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le terrain et le bâtiment situés au 3530 Isabelle, d'une valeur nette comptable de 70 001 \$ (2019 - 70 001 \$), 4,76 %, remboursable par versements mensuels de 4 204 \$ en capital et intérêts, renouvelable en août 2021 et échéant en juin 2033.	282 580 \$	398 663 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	28 850	27 513
	253 730 \$	371 150 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	28 850 \$
2023	30 253
2024	31 674
2025	33 264
2026	34 881
	158 922 \$

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(2 264) \$	5 190 \$
Frais payés d'avance	5 939	8 636
Créditeurs	11 893	(4 618)
Revenus perçus d'avance	(11 836)	1 430
Dû à un organisme, sans intérêt ni modalité de remboursement	15 729	-
	19 461 \$	10 638 \$

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le fonctionnement de l'organisme dépend, en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas pris en compte dans les états financiers. Au cours de l'exercice 2021, l'organisme a bénéficié de 1 173 heures de bénévolat.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'encourt aucun risque de concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

MA DEUXIÈME MAISON À MOI
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
CISSS de la Montérégie-Est (PSOC)	214 572 \$	165 209 \$
Emplois d'été Canada	256 309	35 849
Subvention Ministère de la famille	54 500	56 000
Subvention provinciale 21 ans et plus	244 769	223 136
Subvention TSA	76 276	99 292
Autres subventions	2 000	4 102
	848 426 \$	583 588 \$
ANNEXE B - LOCATION		
3530, rue Isabelle, Brossard	109 572 \$	108 251 \$
ANNEXE C - ACTIVITÉS		
Salaires et charges sociales (net de 187 698 \$ de subvention)	450 622 \$	539 235 \$
Autres frais relatifs aux activités	34 251	78 694
Amortissement des immobilisations corporelles	667	667
	485 540 \$	618 596 \$
ANNEXE D - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Salaires et charges sociales (net de 36 518 \$ de subvention)	44 049 \$	116 704 \$
Déplacements, représentation et publicité	5 703	5 416
Dons et cotisations à des associations	215	1 315
Formation	3 609	1 546
Fournitures de bureau et papeterie	12 940	10 198
Frais bancaires et frais de crédit	1 589	2 165
Honoraires professionnels	25 944	14 188
Matériel informatique	5 745	3 410
Mauvaises créances	690	300
Télécommunications	3 452	4 619
Intérêts sur l'emprunt bancaire	8	-
	103 944 \$	159 861 \$
ANNEXE E - IMMEUBLES		
Assurances	8 388 \$	8 408 \$
Énergie	13 397	16 173
Entretien et réparations	59 070	82 917
Amortissement des immobilisations corporelles	1 345	1 345
	82 200 \$	108 843 \$

**MA DEUXIÈME MAISON À MOI
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
ANNEXE F - IMMEUBLE LOCATIF		
Assurances	9 432 \$	5 262 \$
Entretien et réparations	3 693	11 157
Intérêts sur dette à long terme	16 365	22 715
	<hr/>	<hr/>
	29 490 \$	39 134 \$
	<hr/>	<hr/>